

## LIVRET D'ACCUEIL

Vous allez suivre une formation organisée par POLE EVA-ADIG. Nous sommes heureux de vous accueillir et nous vous souhaitons dès à présent un excellent stage !

En préalable, nous vous indiquons que vous devrez prendre des notes pendant votre formation ; vous devez donc venir avec de quoi noter (cahier, stylos, etc.).

Le livret d'accueil à votre intention, va vous permettre d'avoir dès à présent la définition du « cadre de votre vie » de stagiaire.

Il comprend les informations nécessaires au bon déroulement de votre formation : des informations pratiques et des éléments de présentation de notre organisme de formation.

Les personnes en situation de handicap ne doivent pas hésiter à en parler avec notre référent handicap dès la première prise de contact. ACTH est engagé dans une démarche d'inclusion profitable pour tous.

Référent handicap : Marc GARNIER (01 40 34 15 23 / [contact@poleformation-idf.org](mailto:contact@poleformation-idf.org))

## PRESENTATION DE POLE EVA-ADIG

Depuis 2009, sur initiative du Ministère de la Culture et de la Communication, l'Ordre des architectes d'Île-de-France et la Maison de l'architecture en Île-de-France ont créé le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture (POLE EVA).

En décembre 2020 dans le cadre d'une fusion-absorption, l'association POLE EVA a fusionné avec l'association ADIG créée en 1986 au sein d'une école d'architecture, pour devenir POLE EVA-ADIG pour développer les expertises digitales et anticiper le nouveau monde de la DATA.

Association indépendante, juridiquement et financièrement, la vocation principale du Pôle de formation EVA-ADIG est de promouvoir la formation continue à destination des maîtres d'œuvre, architectes et ingénieurs, mais aussi des paysagistes, des économistes, des maîtres d'ouvrages publics et privés et à leurs conseillers et assistants, des élus, de l'industrie et plus largement de tous les acteurs soucieux de l'intérêt public d'un cadre bâti de qualité.

Permettre aux acteurs du cadre de vie, dans le partage et l'échange avec leurs partenaires autour de l'élaboration d'une culture architecturale et urbaine, de répondre aux évolutions technologiques, environnementales, économiques et sociales, aux nouvelles compétences et aux métiers qui émergent, c'est l'objectif principal des actions de formation continue proposées par le POLE EVA-ADIG.

Une exigence qui s'inscrit aujourd'hui dans la perspective d'avoir des professionnels qui, questionnent, enrichissent leurs pratiques, suivent les dernières réglementations et par ce développement constant, participent à offrir un habitat de qualité à notre société.

Nous voulons cette offre peu coûteuse – avec des tarifs permettant un financement par les OPCO, les FAF, et -, adaptée aux contraintes de l'exercice salarié autant que libéral, et qui s'adresse à toutes les structures, aux jeunes professionnels comme aux professionnels plus confirmés.

Pôle de formation EVA aDiG

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - [contact@poleformation-idf.org](mailto:contact@poleformation-idf.org) - [www.poleformation-idf.org](http://www.poleformation-idf.org)

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France »

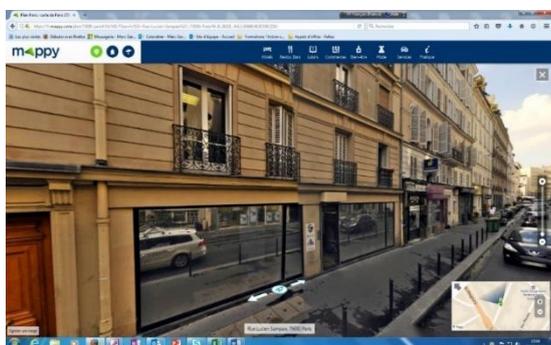
1 sur 31

Le POLE EVA-ADIG est doté d'un Conseil scientifique composé de personnalités qualifiées extérieures au sein de son réseau professionnel (architectes, ingénieurs, paysagistes, économistes, urbanistes, Maîtres d'ouvrage publics et privés, avocats, DRH, Universitaires...) faisant remonter et émerger les problématiques professionnelles d'actualités et prospectives rencontrées dans leurs exercices professionnels, proposant les thèmes de formation à développer en ce sens, définissant l'ingénierie pédagogique, recherchant et auditionnant les intervenants pressentis, et validant l'ingénierie de formation, les contenus et les méthodes pédagogiques avant leur diffusion.

Emparez-vous de cette offre, qu'elle réponde à vos attentes et vous apporte le goût et l'envie de faire vôtre la culture de la formation continue, clef de la présence pérenne de nos professions dans notre société.

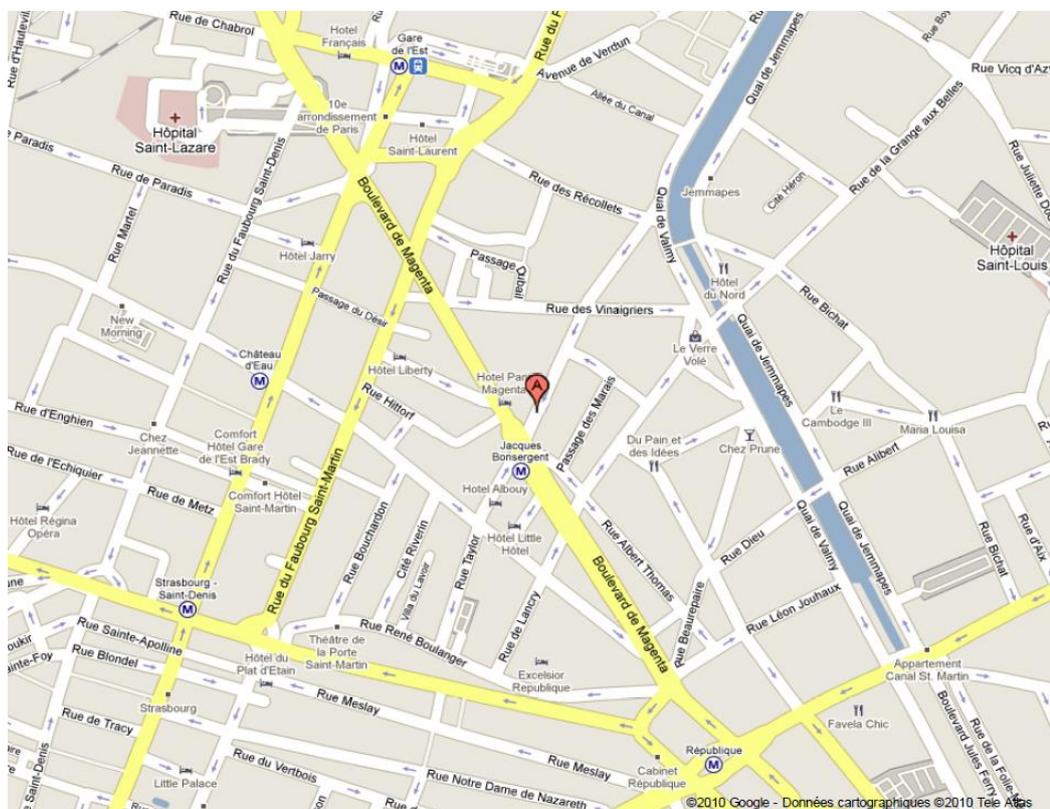
Depuis juin 2020, pour faire suite à la période de confinement (COVID 19) la modalité de formation en distanciel synchrone a été mise en place, et est maintenant proposée au choix des futurs stagiaires sur certaines actions de formation. Ces modalités sont précisées à la fin de ce livret.

### SITUATION GEOGRAPHIQUE



Notre localisation au cœur de Paris entre la gare de l'Est et la Place de la République.

EVA ADIG est située au 15, rue Lucien SAMPAIX 75010 PARIS (boutique au rez-de-chaussée sur rue)



#### Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

## ACCESSIBILITE DE L'ETABLISSEMENT

Personnes en situation de handicap ou non : pour tous  
(voir en complément le registre public d'accessibilité)

### ACCES

La rue Lucien Sampaix est accessible en voiture selon le sens indiqué de circulation (du Quai de Valmy vers le boulevard Magenta).

Les transports en commun proches sont :

#### Stations de métro proches :

- Jacques Bonsergent (ligne 5) à 50 mètres
- République (lignes 3, 5, 8, 9, 11) à 200 mètres
- Château d'Eau (ligne 4) à 200 mètres

#### Gares voisines :

- Gare de l'Est à 250 mètres
- Gare du Nord à 500 mètres

Lignes de bus : 01, 02, 12, 23, 141, 142

#### Parkings à proximité (attention au tarif élevé) :

- Grand Garage Saint Laurent 52 ter Rue des Vinaigriers, 75010 Paris T 01 46 07 77 26
- Parking EFFIA gare de l'est P1 Alsace Rue du 8 Mai 1945, 75010 Paris

### ACCES DEPUIS LA RUE

- Nos locaux « en vitrine » sont directement accessibles depuis le trottoir de la rue Lucien Sampaix.
- L'accès à cet espace se fait de plain-pied, c'est à dire sans rupture brutale de niveau
- Pas de rétrécissement pour atteindre la zone d'accueil
- Le revêtement du trottoir est stable (absence de pavés, gravillons, terre, herbe, sable, ou toute surface non stabilisée)

### ENTREE

- La porte d'entrée de l'établissement fait 90 cm de large et est directement accessible du trottoir
- L'entrée se fait de plain-pied, c'est à dire sans rupture brutale de niveau. Pour compenser le seuil de 9 cm, une rampe escamotable est prévue et peut être placée à la demande.
- L'entrée spacieuse permet d'accéder directement de plain-pied à l'accueil et aux deux principales salles de formation

#### Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

3 sur 31

## HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE

- Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h
- La formation se déroule de 9h à 13h et de 14h à 17h avec une pause de 10 minutes à 11h et à 15h30 ; pour certaine formation l'heure de fin est 18h (précisé dans la convocation)
- Le centre est fermé entre 13h et 14h pour des raisons de sécurité ; les repas ne peuvent pas être pris sur place.
- Il ne sera pas possible de rentrer dans les locaux ni d'y rester avant et après ces horaires.

## ACCUEIL DES STAGIAIRES

Adresse siège : 15 rue Lucien SAMPAIX 75010 PARIS (accès boutique sur rue), Métro Jacques BONSERGENT

Contacts : Florian BONHOMME ou Marc GARNIER

Référent pédagogique des stagiaires : Florian BONHOMME

Référent handicap : Marc GARNIER (01 40 34 15 23 / contact@poleformation-idf.org)

## PROCEDURE D'ACCUEIL ET ENGAGEMENT DU STAGIAIRE :

En préalable, et dès la première prise contact (par mail, téléphone ou sur place) les personnes en situation de handicap, futures stagiaires, sont invitées à déclarer leur handicap auprès du référent, pour que cette situation puisse être prise en compte et faciliter voire permettre l'intégration à la formation.

Tout nouveau stagiaire se présentera muni de sa convocation à la formation et la gardera durant sa formation. Elle pourra lui être demandée à l'entrée des locaux pour des raisons de sécurité.

- Au 150, rue du faubourg Saint-Martin 75010 PARIS, l'accès aux salles se fait depuis la rue par la galerie (déambulateur) ; c'est là que nous vous accueillerons. Ensuite des affiches signalétiques sont placées pour vous guider vers votre salle.
- Au 15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS, l'accès des stagiaires se fait directement au niveau de la façade vitrée (vitrine) sur rue. Les stagiaires sont accueillis et accèdent aux salles de formation.

Le lieu de formation figure sur les descriptifs et sera confirmé sur la convocation que vous recevrez.

A son arrivée, le stagiaire aura complété sa « fiche de bienvenue » par laquelle il confirme le démarrage de son stage, la bonne réception de ce présent « livret d'accueil » avec sa convocation, et confirme son engagement à :

- Respecter le règlement intérieur ;
- Avoir pris connaissance des prérequis et confirme qu'il les valide ;
- Répondre à nos questionnaires indicateurs qualité et d'évaluation (à chaud et à froid)
- Avoir pris connaissance des modalités de réclamation
- Et y complétera différentes informations dont son adresse mail.

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

4 sur 31

Depuis la période de pandémie, un livret des consignes sanitaires COVID 19 est disponible sur notre site en complément pour définir les règles de bonne conduite conformes au protocole d'accueil des stagiaires.

## Pour les formations métier : aux Récollets

Aux Récollets, 150, rue du Faubourg Saint-Martin 75010 PARIS (à côté de la Maison de l'Architecture)

### ESPACES DE FORMATION



**Bâtiment incontournable du X<sup>e</sup> arrondissement, situé entre le canal Saint-Martin et la gare de l'Est, le couvent des Récollets a été construit au XVII<sup>e</sup> siècle, pour accueillir l'ordre des Récollets, un ordre mineur franciscain.**

Fin XVIII<sup>e</sup>, il devient une caserne militaire, puis un hôpital au XIX<sup>e</sup> siècle. Bâtiment civil au XX<sup>e</sup> siècle, il accueille une école d'architecture, avant de devenir un squat d'artistes. En 1999, l'État confie sa gestion à la Régie immobilière de la Ville de Paris. Après une lourde rénovation, l'Ordre des architectes d'Île-de-France s'y installe en 2004.

Lieu à présent dédié à la culture, à l'architecture et à la vie de la cité, le site des Récollets demeure un lieu unique à Paris. La façade sur la rue du Faubourg Saint-Martin porte les stigmates dus aux travaux d'extension de la gare de l'Est. Le Couvent a en effet été « amputé », entre les deux guerres, pour permettre notamment la construction de voies de chemin de fer supplémentaires. Le cloître est aujourd'hui ouvert sur la rue.

Cette localisation au cœur de Paris à côté de la gare de l'Est, proche de la Place de la République, répond aux besoins du présentiel.

#### Stations de métro proches :

- Gare de l'Est (lignes 4- 5-7) à 50 mètres

#### Gares voisines :

- Gare de l'Est à 50 mètres
- Gare du Nord à 300 mètres

**Lignes de bus :** 30-31-32-38-39-46-47-56-65

#### Parkings à proximité (attention au tarif élevé) :

- Parking EFFIA gare de l'est P1 Alsace  
Rue du 8 Mai 1945, 75010 Paris



#### Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France »

## Les salles de formation :

- Au rez-de-chaussée dans les locaux du « Centre international d'accueil et d'échanges des Récollets » exploité par la société HENEO pour le compte de la RIVP une salle de 80 m<sup>2</sup> prévue pour accueillir 20 stagiaires et un formateur.



- Au premier étage dans les locaux adjacents du « Centre international d'accueil et d'échanges des Récollets » exploité par la société HENEO pour le compte de la RIVP une salle de 45 m<sup>2</sup> prévue pour accueillir 12 stagiaires et un formateur.



### Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - [contact@poleformation-idf.org](mailto:contact@poleformation-idf.org) - [www.poleformation-idf.org](http://www.poleformation-idf.org)

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

6 sur 31

## ESPACES DE DETENTE

- Depuis la fin de la période COVID, des boissons chaudes sont de nouveau offertes pendant les pauses sur le site des Récollets.
- Au rez-de-chaussée, de la Maison de l'Architecture est installé le « Café A » Café, et restauration possible sur réservation (le prix moyen d'un menu est de 25 euros).



- Il est possible de sortir dans le déambulateur pendant la durée des pauses.

### Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

7 sur 31

## RESTAURANTS AUX ALENTOURS (« sous COVID » quelques-uns proposent des plats à emporter)

Il existe de nombreux lieux de restauration dans les alentours ; à titre indicatif en voici une liste non limitative. Faites votre choix !

**Le café A** bar à cocktail brunch dans la maison de l'architecture / menu à partir de 25 €

**La Pause Traiteur** 186, rue du Faubourg Saint-Martin  
Cuisine vietnamienne / à emporter / à partir de 8 €

**Ma tartine dans la cuisine** 33, rue du Faubourg Saint-Martin  
Cuisine française, Fusion / Sur place ou à emporter / à partir de 8 €

**Indy Restaurant** 25, rue du Faubourg Saint-Martin  
Cuisine indienne / Sur place ou à emporter / à partir de 13 €

**Papelli Fbg Saint Martin** 61, rue du Faubourg Saint-Martin  
Cuisine italienne, Pizza / Sur place ou à emporter / à partir de 9 €

**Chez Affou** 132, rue du Faubourg Saint-Martin  
Cuisine sénégalaise / Sur place ou à emporter / à partir de 12 €

**Afendi** 84, rue du Faubourg Saint-Denis  
Cuisine libanaise / Sur place ou à emporter / à partir de 20 €

**Mme Shawn** 3, rue des Recollets  
Cuisine Thaïlandaise / Sur place ou à emporter / 300 m, 3 minutes / à partir de 12 €

**Fast food Mc Donald, KFC, Burger King** Place de la République  
600 m, 5 minutes

**Intermarché (superette avec restauration)** 14, place Jacques Bonsergent  
500 m, 4 minutes

**Franprix (superette avec restauration)** 12, boulevard de Magenta  
500 m, 4 minutes

## HOTELS AUX ALENTOURS (la plupart « sous COVID » sont fermés)

Il existe de nombreux lieux d'hébergement dans le quartier dont :

**Hôtel Kyriad Paris 10 Canal St Martin République** ★ ★ ★ 30 Rue Lucien Sampaix 01 42 08 19 74  
300 m, 3 minutes / à partir de 67 €

**TIMHOTEL Paris Gare de l'Est** ★ ★ ★ 27 rue des Récollets – Paris 10ème ; tél. : 01 46 07 07 07  
100 m, 1 minute / à partir de 84 €

**IBIS Paris canal Saint-Martin** 12 rue Louis Blanc – Paris 10ème ; tél. : 01 42 01 21 21  
80 m, 1 minute / à partir de 105 €

**Hôtel LIBERTEL Canal Saint-Martin** 5 avenue Secrétan – Paris 19ème ; tél. : 01 42 06 62 00  
80 m, 1 minute / à partir de 100 €

**BEST WESTERN** 6 rue Gustave Goublier – Paris 10ème ; tél. : 01 40 40 02 02  
300 m, 3 minutes / à partir de 131 €

**Hôtel Jarry** 4 rue Jarry – Paris 10ème ; tél. : 01 47 70 70 38  
300 m, 3 minutes / à partir de 45 €

**Hôtel PARIS LOUIS BLANC** ★ ★ ★ 232 rue du Faubourg Saint-Martin – Paris 10ème ; tél. : 01 40 34 38 38  
100 m, 1 minute / à partir de 71€

### Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

8 sur 31

## SERVICES DE PROXIMITE

- Bureau de poste : 158, rue du Faubourg Saint-Martin
- Distributeurs bancaires : La Poste et Boulevard MAGENTA
- Superettes :
  - **Franprix** 189, rue du Faubourg Saint-Martin
  - **Intermarché** 14, place Bonsergent (5 minutes)
- Boulangeries : plusieurs au 96, 156, ou 210 rue du Faubourg Saint-Martin (sandwich)
- Pharmacies : rue Lucien Sampaix ou boulevard MAGENTA

## SECURITE

- Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux à chaque niveau.
- **Le point de ralliement est le jardin du cloître.**
- En cas d'urgence : veuillez respecter les consignes affichées dans le centre et les indications de formateurs qui ont été formés pour vous aider.
- En cas d'accident, appel du SAMU : le 15
- En cas d'incendie, appel des POMPIERS : le 18
- Divers
- Police : 17
- SOS médecins : 36 24.
- Urgences médicales de Paris : 01 53 94 94 94.
- SOS Psychiatrie : 01 47 07 24 24.
- Urgences psychiatrie : 01 40 47 04 47.

**Livret des consignes sanitaires COVID-19 existe toujours, même si les consignes ne sont plus obligatoires : il reste une référence des bons usages pour la sécurité de tous.**

## Pour les formations sur les logiciels : à Sampaix

Au 15, rue Lucien Sampaix 75010 Paris (métro Jacques Bonsergent)

REVIT, PAO (indesign-illustrator-photoshop), SKETCHUP, DYNAMO, NAVISWORKS, le BIM, RHINOCEROS, 3D STUDIO MAX, et AUTOCAD :

### Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

9 sur 31

## ESPACES DE FORMATION

- Salle de rez-de-chaussée en entrant à droite (capacité de 12 stagiaires et un formateur)



Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

10 sur 31

- Salle rez-de-chaussée au fond (capacité de 10 stagiaires et un formateur)



Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

11 sur 31

- Salle du sous-sol en descendant au fond capacité de 7 stagiaires et un formateur (non accessible aux PSH)



- Espaces pour le libre-service gratuit : ils sont proposés à la demande d'un stagiaire en fonction des disponibilités des salles de formation.

## ESPACES DE DETENTE

- Au rez-de-chaussée, une cafetière et une bouilloire permettent de préparer des cafés et boissons chaudes aux stagiaires.
- Et il est possible de sortir sur le trottoir qui est protégé des voitures par de nombreux plots.

### Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

12 sur 31



### VESTIAIRE, BAGAGERIE ET DEPOT DE PARAPLUIES

Cet espace est intégré dans l'espace de l'administration. Il suffit de le demander à l'accueil.



### RESTAURANTS AUX ALENTOURS

Il existe de nombreux lieux de restauration dans les alentours ; à titre indicatif en voici une liste non limitative. Faites votre choix ! :

**La Bibimerie** 1, rue Lucien Sampaix  
Cuisine coréenne / Sur place ou à emporter / à partir de 16 €

**Tago Mago** 6, rue Lucien Sampaix  
Cuisine rapide / Sur place ou à emporter / à partir de 10 €

**Lucien** 8, rue Lucien Sampaix  
Cuisine française / Sur place ou à emporter / à partir de 30 €

#### Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

13 sur 31

**Bob's Juice Bar** 15, rue Lucien Sampaix  
Cuisine Bio/Végétarienne / Sur place ou à emporter / à partir de 10 €

**La Bécane à Gaston** 24, rue Lucien Sampaix  
Cuisine traditionnelle / Sur place ou à emporter / à partir de 30 €

**Le Bistro** 32, Boulevard de Magenta  
Brasserie / Sur place ou à emporter / 10 m / à partir de 10 €

**Hubsy République** 9 bis, rue Lucien Sampaix  
Café & Coworking / Sur place / 30m / à partir de 5 €

**Le Mal Barré** 47, rue Lucien Sampaix  
Burgers / Sur place ou à emporter / 200 m, 3 minutes

**Cerido** 27, rue de Lancry  
Cuisine à thème : risottos / Sur place ou à emporter / 200 m, 3 minutes

**La Paella** 50, rue des Vinaigriers  
Cuisine espagnole / 230m, 3 minutes / à partir de 10 €

**Yoshi World** 54, bis rue de Lancry  
Cuisine japonaise / Sur place ou à emporter / 250 m, 3 minutes / à partir de 9 €

**Chez Alberto** 55, rue de Lancry  
Pizzeria / 250 m, 3 minutes

**Mme Shawn** 3, rue des Recollets  
Cuisine Thaïlandaise / Sur place ou à emporter / 300 m, 3 minutes / à partir de 12 €

**Fast food Mc Donald, KFC, Burger King** Place de la République  
500 m, 5 minutes

**Intermarché (superette avec restauration)** 14, place Jacques Bonsergent  
90 m, 1 minute

**Franprix (superette avec restauration)** 12, boulevard de Magenta  
200 m, 2 minutes

## HOTELS AUX ALENTOURS

Il existe de nombreux lieux d'hébergement dans le quartier dont :

**Hôtel Kyriad Paris 10 Canal St Martin République** ★ ★ ★ 30 Rue Lucien Sampaix 01 42 08 19 74  
97 m, 1 minute / à partir de 67 €

**Le Taylor** ★ ★ ★ 6 Rue Taylor 01 42 40 11 01  
200 m, 2 minutes / à partir de 84 €

**Sibour Hôtel** ★ ★ 4, rue Sibour 01 46 07 20 74  
550 m, 5 minutes / à partir de 85 €

**Hôtel du Jura** ★ ★ 6, rue Jarry 01 47 70 57 57  
600 m, 6 minutes / à partir de 51 €

## SERVICES DE PROXIMITE

Bureau de poste : PARIS CANAL SAINT-MARTIN – 21, rue Léon Jouhaux

Distributeurs bancaires : Boulevard MAGENTA angle rue Lucien SAMPAIX : Banque Populaire

**Superettes :**

- **Intermarché** 14, place Bonsergent (1 minute)
- **Carrefour City** 7-9, rue Lucien Sampaix (2 minutes)
- **G20 35**, boulevard de Magenta

**Pôle de formation EVA aDig**

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

14 sur 31

Boulangeries : plusieurs sur la place Jacques Bonsergent et rue Lancry (sandwich)  
Pharmacies : boulevard MAGENTA

## Autres formations sur les logiciels :

ARCHICAD, VECTORWORK :

CAD EQUIPEMENT au 99, rue Marcadet 75018 Paris (métro Marcadet Poissonniers ligne 4 et 12)



### Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - [contact@poleformation-idf.org](mailto:contact@poleformation-idf.org) - [www.poleformation-idf.org](http://www.poleformation-idf.org)

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

15 sur 31

## SECURITE

- Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux à chaque niveau.
- En cas d'urgence : veuillez respecter les consignes affichées dans le centre et les indications de formateurs qui ont été formés pour vous aider.
- En cas d'accident, appel du SAMU : le 15
- En cas d'incendie, appel des POMPIERS : le 18
- Divers
- Police : 17
- SOS médecins : 36 24.
- Urgences médicales de Paris : 01 53 94 94 94.
- SOS Psychiatrie : 01 47 07 24 24.
- Urgences psychiatrie : 01 40 47 04 47.
  
- **Aux Récollets, le point de ralliement est le jardin du cloître.**
  
- **A Sampaix, le point de ralliement est directement sur le trottoir devant la façade**

Le protocole d'accueil des stagiaires – Livret des consignes sanitaires COVID-19 : pour la sécurité de tous.

## REGLEMENT INTERIEUR

Il est affiché dans les locaux ; et peut être consulté sur notre site [www.poleformation-idf.org](http://www.poleformation-idf.org)

Le règlement intérieur qui s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée.

Il est complété par le livret des consignes sanitaires COVID-19.

Pour les formations qui se déroulent dans les locaux de nos partenaires, leur règlement intérieur s'appliquent en complément ; et sont visibles sur leur site :

[www.acth.fr](http://www.acth.fr)

[www.cadequipement.com](http://www.cadequipement.com)

## PROCEDURES D'EVALUATION

A la fin du module de la formation plusieurs types d'évaluations seront réalisées.

### Les évaluations de satisfaction :

Une évaluation générale de vos impressions à chaud en fin de stage. Puis un mois après la fin, vous serez invité à nous faire part de vos impressions à froid et témoigner de l'efficacité de la formation.

Ces évaluations sont pour nous importantes, et nous servent à nourrir une partie nos indicateurs de suivi.

### Le contrôle de connaissances :

Pour vérifier vos acquis, et vous permettre de vous repérer dans votre apprentissage, un contrôle de connaissances est organisé à la fin de chaque module.

- Pour les modules « métier » courts, le contrôle de connaissance est effectué à partir d'un QCM et/ou d'un exercice.

La durée de ce contrôle dépend aussi de la durée du module :

Pour un stage de 64 heures : 1h20 (20 min pour le QCM et 1h00 pour l'exercice)

Pour un stage de 28 ou 32 heures : 50 min (20 min pour le QCM et 30 min pour l'exercice)

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - [contact@poleformation-idf.org](mailto:contact@poleformation-idf.org) - [www.poleformation-idf.org](http://www.poleformation-idf.org)

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

16 sur 31

Pour un stage de 21 ou 24 heures : 30 min (30 min pour le QCM ou pour l'exercice)  
Pour un stage de 8, 14 ou 16 heures : 20 min (20 min pour le QCM ou pour l'exercice)  
Il est composé d'un QCM noté sur 20 et d'un exercice noté sur 20 par le formateur suivant quatre critères : la méthode (sur 8), l'innovation (sur 4), la compréhension (sur 4), la présentation (sur 4).  
Ce contrôle de connaissance est validé et le module obtenu lorsque la moyenne des notes est supérieure ou égale à 15/20.

- Pour les formations « logiciel », le contrôle porte sur les connaissances précisément délivrées lors du module de formation. La durée du contrôle représente généralement 1/20ème de celle du module tout entier.  
Il est composé :
  - o d'une partie théorique sous-forme de dix questions (QCM). Elle est notée sur 20 par le formateur. Chacune des réponses justes donnent lieu à un point ;
  - o et/ou d'une partie pratique sous forme d'un exercice d'application à effectuer dans un temps imparti. Elle est notée sur 20 par le formateur suivant quatre critères : la méthode (sur 8), la rapidité (sur 4), la précision (sur 4), l'aspect (sur 4).

Ce contrôle de connaissance est validé et le module obtenu lorsque la somme des notes est supérieure ou égale à 20/30.

### **Les certifications : (voir le livret des certifications)**

Pour certains modules, les certifications ICDL ou TOSA (voire ACU) sont prévues en fin de parcours pour faire reconnaître vos compétences par l'intermédiaire d'un certificateur indépendant externe (ICDL ou ISOGRAD). Ceci est précisé dans le descriptif des modules concernés. Dans ce cas, un livret des certifications est aussi fourni aux stagiaires, pour définir l'ensemble de ces certifications.

## **SERVICES GRATUITS (pour les formations « logiciel » rue Lucien Sampaix)**

### **LE LIBRE SERVICE INFORMATIQUE :**

A l'issue de la formation, la pratique permet d'appliquer les notions acquises et d'obtenir la rapidité nécessaire aux besoins professionnels. Notre organisme de formation propose gratuitement à tout ancien stagiaire l'accès au libre-service informatique de façon prioritaire pendant 2 mois (\*) sur le logiciel objet de la formation suivie. Ce libre-service est destiné à des fins uniquement pédagogiques. La réservation d'un poste s'effectue auprès de notre secrétariat la veille de votre venue (\*).  
Tous les jours de 9H00 à 13h00 et 14h00 à 17h00.

### **L'AUDITORAT LIBRE :**

Dans les deux mois qui suivent la formation, l'association propose gratuitement à tout ancien stagiaire (\*) d'assister en auditeur libre à tout ou partie de la formation à laquelle il vient de participer. Ainsi, une manipulation oubliée ou un concept essentiel lui est une nouvelle fois présenté. L'inscription s'effectue auprès du secrétariat dans la semaine avant l'ouverture de la session (\*).

(\*) Dans la limite des places disponibles

## **MODALITES D'ADAPTATION DE LA FORMATION**

Nos formations sont organisées sous forme de modules. En fonction du besoin exprimé, les parcours possibles sont donc modulables.

En fonction du tour de table formalisé et tracé au tout départ de la formation, le formateur peut, après la vérification de la réelle validation des prérequis, proposer des ajustements et adaptations de la formation. C'est alors aux référent et/ou responsable pédagogiques de prendre la décision en ayant informé au préalable le donneur d'ordre.

Ces adaptations concernent le groupe entier ; il ne s'agit pas en aucun cas d'individualiser la formation. Pour les formations « logiciels », et précisément celles sur REVIT, INDESIGN, ILLUSTRATOR, PHOTOSHOP, RHINOCEROS, SKETCHUP, 3D STUDIO MAX, AUTOCAD.

Elle peut aussi être une adaptation pour une personne en situation de handicap et particulièrement pour les personnes à mobilité réduite.

### **Pôle de formation EVA aDig**

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

17 sur 31

## MODALITES ET MESURES FAVORISANT L'INCLUSION DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Depuis de nombreuses années, la démarche qualité engagée nous a mené vers l'amélioration de nos processus d'accueil de nos stagiaires.

Le public porteur de handicap est évidemment pris en compte depuis cette époque. Un certain nombre de stagiaires porteurs de handicap a pu être accueilli en formation.

1°- Début 2020, le responsable administratif a suivi une formation de « référent handicap » délivrée par l'AGEFIPH pour mieux identifier :

- Les types de handicaps possibles (moteur, visuel, auditif, psychique, intellectuel, ou consécutif à une maladie invalidante) et leurs manifestations ;
- Le contexte réglementaire ;
- La formalisation de l'inventaire du réseau d'acteurs pouvant être interrogés pour répondre au cas par cas à chaque demande ;
- La procédure d'accompagnement d'un stagiaire en situation de handicap ;
- Les financements possibles.

**Les personnes sont invitées à déclarer leur situation de handicap, sans aucune forme de gêne, au référent handicap, pour nous permettre de leur assurer de notre engagement à favoriser leur inclusion et de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour faciliter leur intégration en formation.**

2°- Des aménagements ont été mis en œuvre pour faciliter, lors de la formation, l'inclusion des publics porteurs de handicap :

- Pour les formations logicielles (autre Archicad et Vectorworks), le libre-service post-formation et l'auditorium libre pour ressivre une deuxième fois la formation gratuitement, sont possibles pendant une période de deux mois après la fin du stage. Ces services gratuits permettent d'adapter la durée de l'apprentissage en fonction de l'attention mobilisable du stagiaire. Les difficultés rencontrées peuvent donc être compensées en passant plus de temps pour les résoudre.
- De la même façon lors des séances d'évaluation ou de certification, le stagiaire porteur de handicap bénéficie d'un temps plus long pour réaliser les exercices et contrôles notés.

Fin janvier 2024, le référent handicap a suivi une nouvelle action de professionnalisation sur "les fondamentaux du handicap - Modul'pro" de l'inclusion" en 7 séquences d'une heure (délivrée par l'AGEFIPH Montrouge).

La loi de 2005 introduit la notion fondamentale de situation de handicap.

Dès lors le handicap se définit comme la résultante d'une interaction entre une personne dont les capacités sont altérées ET son environnement.

La recherche de l'accessibilité adaptable est finalement profitable à tous et améliore l'efficacité de la formation. La prise en compte des « différences », au-delà du handicap, est une démarche profitable à tous.

Finalement, d'une certaine façon la personne qui fait reconnaître son handicap agit pour le bien de tous. Dans le cadre de votre projet de formation, si vous êtes dans cette situation, n'hésitez surtout pas à en parler au référent handicap de l'organisme.

Il ne s'agit pas d'une situation honteuse, et elle concerne beaucoup de personnes.

## Les Chiffres :

### Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

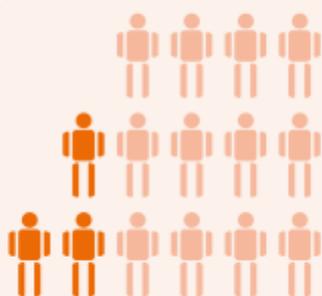
« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

18 sur 31



# HANDICAP ET EMPLOI, DES CHIFFRES POUR COMPRENDRE

OCTOBRE  
2021



**2,7** MILLIONS DE PERSONNES  
ont une reconnaissance administrative  
de leur handicap (2020).

ILS REPRÉSENTENT  
**6,5 %** de la population totale  
des 15-64 ans

## LE TAUX DE CHÔMAGE DE PERSONNES HANDICAPÉES

14%

8%

pour le tout public

Leur ancienneté moyenne d'inscription au chômage est de **919 jours** (706 jours pour le tout public).

## LES RECRUTEMENTS DE DEMANDEURS D'EMPLOI EN SITUATION DE HANDICAP ONT AUGMENTÉ DE

**26%** en 2021 (à fin avril).

4.3%

Leur part dans l'ensemble des recrutements est de :

## PRÈS DE 1 MILLION

de personnes handicapées sont en emploi, soit **3,6%** de l'ensemble des personnes en emploi (2020).



**49%**

sont des femmes (49% pour le tout public)



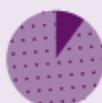
**45%**

ont 50 ans et + (30% pour le tout public)



**32%**

travaillent à temps partiel (17% pour le tout public)



**11%** (+4 points en 2 ans)

sont des cadres (20% pour le tout public)



PRÈS DE **11 000** TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

ont été maintenus dans l'emploi au 1<sup>er</sup> semestre 2021 par l'intermédiaire des Cap emploi, soit une hausse de **21%** en un an.



PRÈS DE **1300** CONTRATS D'APPRENTISSAGE

ont été aidés financièrement par l'Agefiph au 1<sup>er</sup> semestre 2021, soit une hausse de **82%** en un an.

**80%** des handicaps sont invisibles. Ce terme regroupe des situations très diverses : troubles sensoriels, cognitifs, psychologiques ou maladies chroniques...

**1,1 million** de personnes en situation de handicap ont un emploi. Elles représentent 4% de l'ensemble des personnes en emploi, selon le Tableau de bord national « Emploi et chômage des personnes handicapées » publié par l'Agefiph en juin 2022.

**50%** des travailleurs handicapés ont 50 ans et plus et 54% sont des femmes.

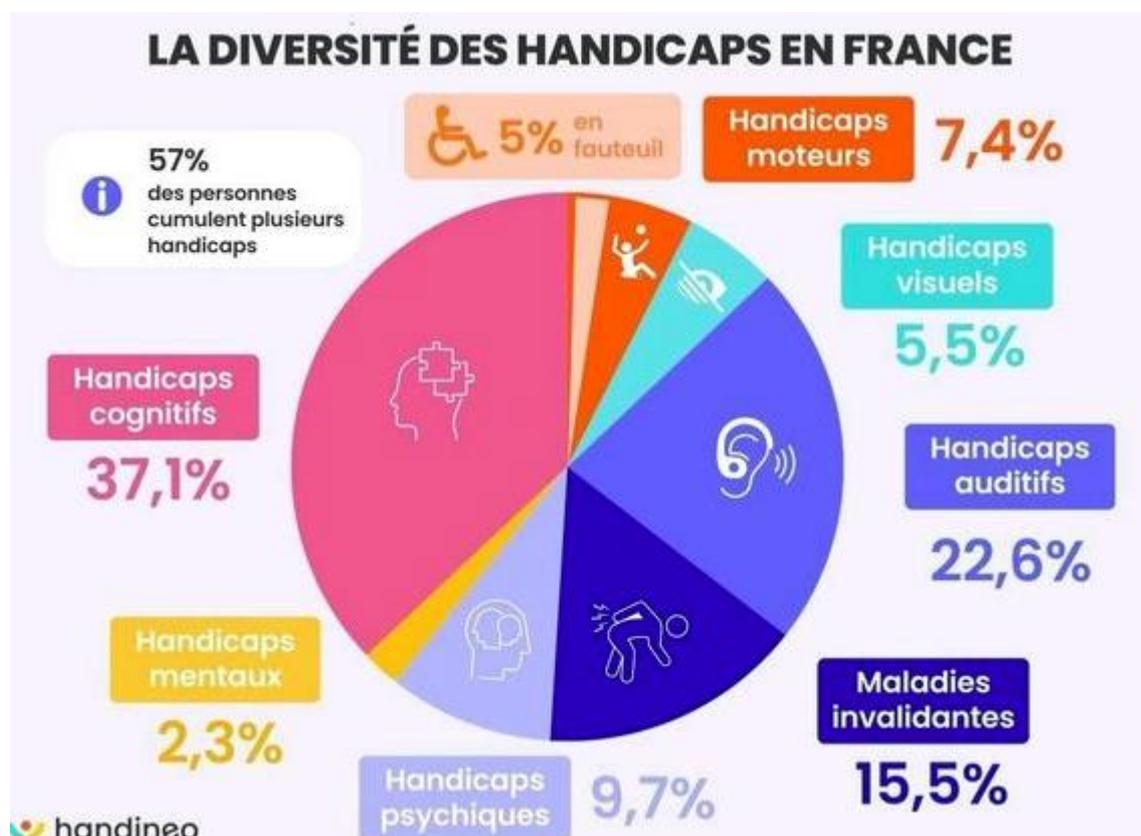
Le taux de chômage des personnes en situation de handicap atteint 13%, contre 7,4% pour la moyenne nationale de l'ensemble de la population française. Aujourd'hui, 460 131 demandeurs d'emploi sont en situation de handicap dans l'Hexagone, soit 50 000 de moins qu'il y a cinq ans.

Les recrutements de travailleurs handicapés sont en hausse de **13%** au premier semestre 2022 par rapport à 2023.

Parmi ces travailleurs, **10%** ont un statut de cadre.

**34%** des travailleurs handicapés travaillent à temps partiel.

**2,9 millions** de travailleurs bénéficient du statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).



# Qui peut bénéficier de l'offre de services et des aides de l'AGEFIPH :

## LES PERSONNES

- **en situation de handicap,**  
bénéficiaires de l'article L. 5212-13 du code du travail\* ou ayant engagé des démarches de reconnaissance du handicap,
- **résidant sur le territoire français,**
- **âgées de 15 ans minimum,**
- **de nationalité française ou détenant un titre de séjour valable au moment du dépôt de leur demande,**
- **engagées dans un parcours professionnel ou un parcours vers l'emploi,**
- **Si la personne est salariée, son entreprise doit être de statut privé et soumise au code du travail français.**

Dans le cadre d'un projet de formation, pour pouvoir bénéficier d'aide de l'AGEFIPH, il faut déjà avoir engagé les demandes d'aide de droit commun, pour solliciter l'AGEFIPH en complément (ou total si les autres financeurs refusent la prise en charge).

Il faut déjà être reconnu en situation de handicap, c'est-à-dire avoir obtenu une RQTH (Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé).

Pour obtenir cette RQTH, une demande doit être faite auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) [https://annuaire.service-public.fr/navigation/maison\\_handicapees](https://annuaire.service-public.fr/navigation/maison_handicapees)

La CDAPH (Commission Droits Autonomie Personnes Handicapées) peut alors donner son accord

La personne devient alors BOETH (Bénéficiaire Obligation d'Emploi Travailleurs Handicapés)

La demande d'aide se fait en ligne :

[Vos démarches de demande d'aide Agefiph sur votre espace personnel | Agefiph](#)

## Pour préparer votre accès à la formation, vous pouvez faire appel au PAS (Prestations d'Appuis Spécifiques)

Ces prestations viennent en appui des prescripteurs référents de parcours

L'offre PAS se décline en plusieurs prestations :

- Pré diagnostic
- Bilan complémentaire sur la situation de la personne (hors projet professionnel)
- Appui expert sur le projet professionnel : Evaluation des capacités fonctionnelles dans le cadre d'un projet professionnel, Identification et Développement des techniques de compensation
- Appui expert à la réalisation du projet professionnel : Mise en œuvre des techniques de compensation, Appui à l'employeur et/ou à l'organisme de formation, Veille

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

22 sur 31

- Appui expert pour prévenir et/ou résoudre les situations de rupture : Appui à l'employeur ou à l'organisme de formation, Appui à l'accompagnement de la personne, Veille.

Les PAS sont mobilisables en situation d'emploi (vers et dans l'emploi), de formation professionnelle continue (éventuellement en lien avec la Ressource Handicap Formation du territoire), dans le cadre du dispositif Emploi Accompagné (sous réserve de l'accord préalable de la Délégation Régionale Agefiph).

Elles peuvent uniquement être mobilisées par les prescripteurs suivants :

- Cap emploi
- France Travail
- Missions Locales
- Employeurs privés
- Employeurs publics seulement si une convention a été signée avec le FIPHFP
- Délégations régionales de l'Agefiph et Délégués Territoriaux au Handicap du FIPHFP (en urgence ou en opportunité)
- Dispositif Alternance

Les prestations sont adaptées et déclinées par typologie de handicap :

- Handicap visuel
- Handicap auditif
- Handicap moteur
- Handicap mental
- Handicap psychique
- Troubles cognitifs
- Pathologies chroniques évolutives \*
- Épilepsie \*





# P.A.S

## Île-de-France

### Prestations d'Appuis Spécifiques

© Agefiph – décembre 2020 – Impression : Origis – Imprimé sur papier certifié FSC® (certificat n° C008924)

\* Prestations spécifiques pour la région Ile-de-France

[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)    

0 800 11 10 09 Service à appel gratuit

[www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr)





#### Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - [contact@poleformation-idf.org](mailto:contact@poleformation-idf.org) - [www.poleformation-idf.org](http://www.poleformation-idf.org)

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

23 sur 31

Les Prestations d'Appuis Spécifiques ont pour objectif d'identifier les besoins en lien avec les conséquences de la situation de handicap à tout moment du parcours de la personne et les moyens de les compenser. Elles sont conçues et financées par l'Agefiph et Fiphfp.

Elles sont déployées en Île-de-France par des prestataires sélectionnés par l'Agefiph et le Fiphfp.

### Qui peut mobiliser les PAS ?

- Pôle emploi, Cap emploi et Missions locales
- Médecins du travail
- Employeurs privés
- Employeurs publics sous convention avec le FIPHFP et les Centres de Gestion

### Qui peut bénéficier des PAS ?

Les personnes reconnues en situation de handicap ou en voie de l'être :

- Salariés
- Agents de la fonction publique
- Travailleurs non salariés
- Alternants
- Stagiaires de la formation professionnelle

## Quel est l'objectif des Prestations d'Appuis Spécifiques ?

### Appui expert sur projet professionnel :

- Apporter un éclairage sur l'interaction entre les conséquences du handicap et le projet professionnel envisagé.
- Proposer des réponses sur la faisabilité du projet, si nécessaire.

### Appui expert à la réalisation du projet professionnel :

- Définir les conditions à réunir pour mettre en oeuvre le projet.
- Faciliter l'intégration en emploi ou en formation.

### Appui expert pour prévenir et/ou résoudre les situations de rupture :

- Analyser la situation afin de désamorcer un conflit et/ou de résoudre un problème en lien avec la situation de handicap.
- Veiller à la bonne mise en oeuvre des solutions préconisées.

### Pré-diagnostic :

- Déterminer le handicap prégnant de la personne et son retentissement sur la situation professionnelle.
- Orienter vers la prestation adéquate, si nécessaire.

### Bilan complémentaire de la situation :

- Apporter un premier éclairage sur la personne, sa situation et ses capacités.
- Ajuster l'accompagnement de la personne si nécessaire.



**Les Prestations d'Appuis Spécifiques sont mobilisables indépendamment les unes des autres.**

Alors n'hésitez pas à faire connaître votre handicap dès la prise de contact initiale

## Les premiers contacts et outils :

Vos premiers contacts sont :

- Médecin traitant
- Médecine du travail
- Représentants du personnel (lien entre salarié et direction)
- Ou Conseillers France travail
- Référent Handicap

Nous disposons de plusieurs outils pour vous aider à identifier la compensation nécessaire :

- Outil pour recueillir les besoins (extrait du Kit Outillage RHF – AGEFIPH – décembre 2019) ;
- Outil d'évaluation du besoin de compensation – 2APH
- Agefiph – grille d'évaluation des besoins de l'apprenant (sept 2023) Pourquoi cet outil ? L'Agefiph a conçu la grille d'évaluation des besoins d'un apprenant en situation de handicap pour vous guider et vous permettre de vous approprier les étapes de la démarche collaborative d'analyse d'une situation de handicap dans un contexte de formation. Pour compenser le handicap en situation de formation <https://www.agefiph.fr/articles/article/evaluez-les-besoins-de-vos-apprenants>

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France »

24 sur 31

## La compensation en formation :

Les quatre types de compensation en formation peuvent être proposer (à titre d'exemple) /

### 1- Adaptations organisationnelles

- Alternier cours théorique /Travaux Pratiques -Travaux Dirigés/Sous-groupes/Suivi individuel, pour proposer les compensations les plus adaptées sur chacun de ces temps.
- Optimiser l'emplacement de l'apprenant dans la salle par rapport au formateur (lecture labiale)
- Trouver et organiser la façon d'interagir avec le groupe d'apprenants.
- Mettre en place une prise de notes tournante entre stagiaires à destination de tous
- Prévoir davantage de pauses dans la journée ainsi qu'un lieu de repos pour l'apprenant.

### 2- Adaptations pédagogiques

- Fournir des supports de cours en amont de chaque séquence en version numérique et/ou papier (pour limiter la prise de notes).
- Adapter les supports pédagogiques en suivant les règles faciles à lire et à comprendre (FALC).
- Proposer un soutien pédagogique individuel à l'apprenant par le formateur référent.
- Aménager les examens : temps majoré, reformulation des consignes en LSF, autorisation de pauses.

### 3- Aides techniques

- Utiliser une tablette avec application AVA (retranscription oral/écrit), pour le suivi individuel et les travaux de groupe.
- Équiper le formateur d'un micro HF sans fil envoyant directement le son en Bluetooth à l'appareil auditif de l'apprenant.

### 4- Aides humaines

- Sensibiliser l'équipe pédagogique et les stagiaires sur les limitations liées au handicap de l'apprenant mais aussi sur ses capacités, et les adaptations à mettre en place (avec votre accord).
- Prévoir l'intervention d'un interprète en langues des signes (LSF) pour les cours et lors du démarrage du stage en entreprise.

Les actions possibles selon le type de compensation

Pour mettre en place une démarche de compensation en formation, il sera nécessaire d'avoir d'abord un entretien pour évaluer avec la personne les répercussions de son handicap sur le suivi de la formation. Puis, sur les quatre types de compensation, il sera possible de mettre en place un certain nombre d'actions.

Adaptation des temps de formation

Soutien ou tutorat

Ergonomie, matériel adapté

Adaptation des supports, transmission des cours avant la séance...

Vous devez nous aider à :

- Identifier vos besoins en amont de l'entrée en formation
- Repérer les signes d'alerte en cours de formation
- Sensibiliser le collectif
- Mobiliser la formatrice ou le formateur

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

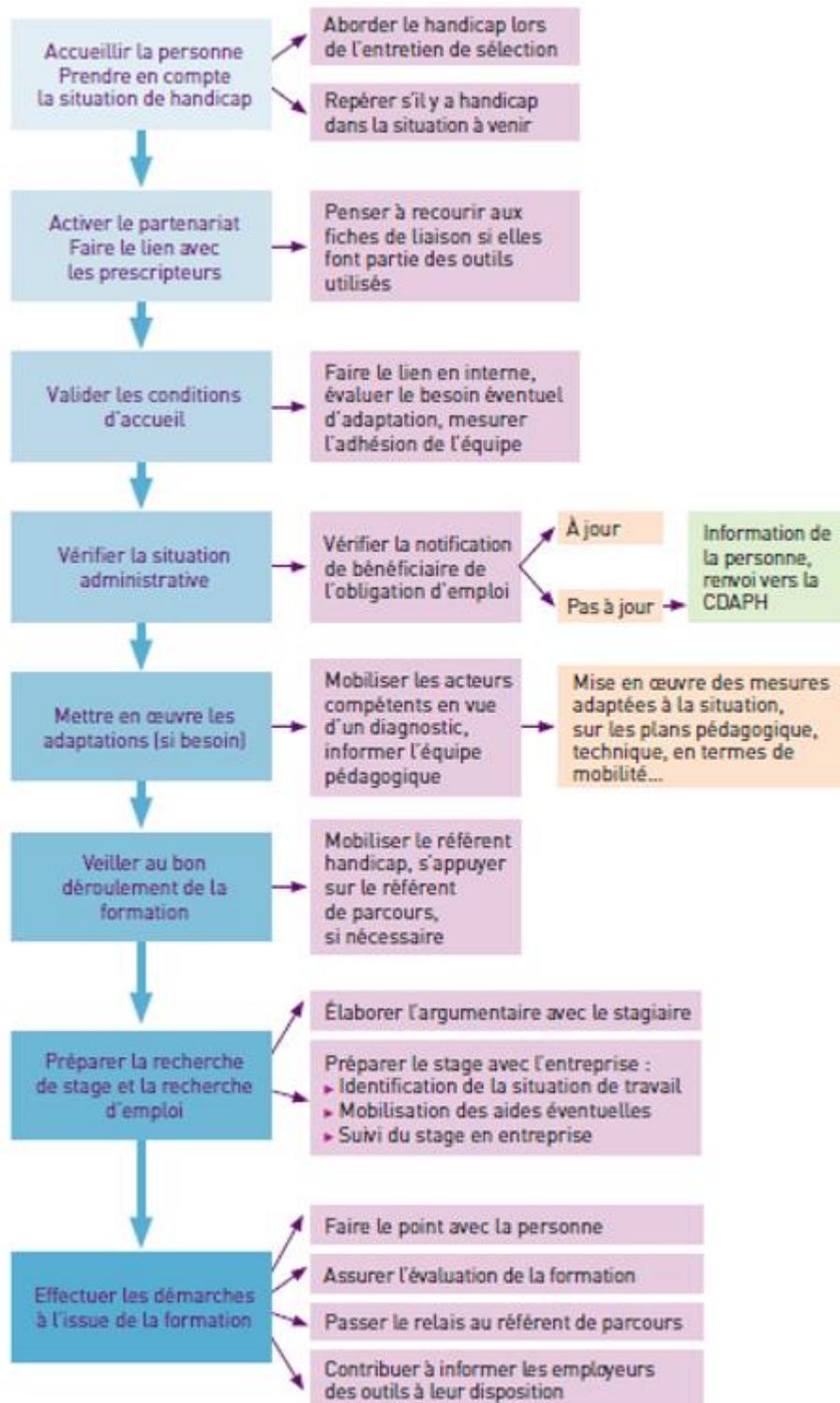
01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

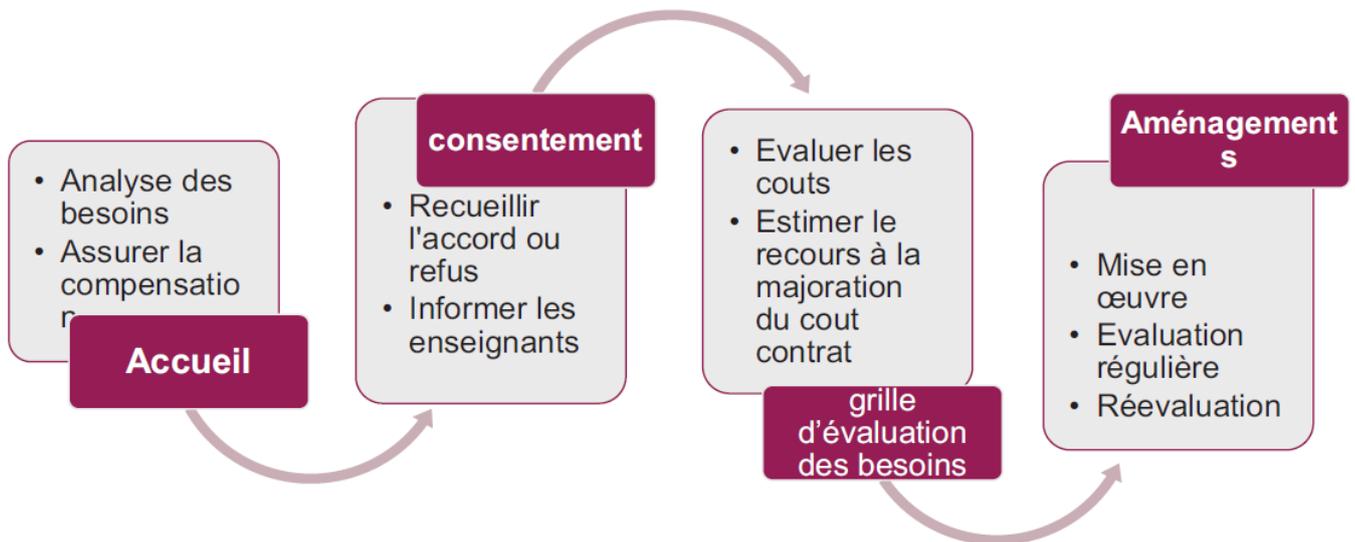
« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

25 sur 31

## Le processus pour former une personne en situation de handicap :



# Organiser l'accessibilité



## MODALITES DE FORMATION EN DISTANCIEL

A l'exception de « Développer son pouvoir de conviction lors d'un oral », « Développer son efficacité personnelle », « Mener des réunions efficaces » et « Management d'équipes projet », tous nos autres modules de formation peuvent être suivis en **distanciel synchrone** (il ne s'agit pas de E-learning, ou vous seriez laissé à vous-même). En clair, vous assistez à la formation avec les autres stagiaires, mais depuis chez vous... Et il s'agit bien d'une formation tutorée par un formateur pendant la durée complète de la formation.

Le stagiaire qui choisit cette modalité, va suivre la formation aux jours et heures prévus pour la session à travers un outil en ligne gratuit de visio : Microsoft TEAMS (des invitations et des liens de connexion lui seront transmis). Il faut donc se familiariser au préalable avec cet outil assez simple et intuitif. Nous pourrions organiser un test de connexion et prise en main si vous le souhaitez ; il faudra alors nous appeler.

Lors d'une session, le groupe formé peut ainsi être composé de personnes présentes au centre, et d'autres distantes. Ce système mixte est appelé « Live Online ». Les présents et les distants bénéficient du même tuteur/formateur, accessible par tous. En outre, il s'agit d'une modalité synchrone.

Il pourra vous questionner et vous voir à tout moment. Et vous pourrez utiliser toutes les fonctionnalités de Microsoft TEAMS pour échanger (levé de main, prise de parole, utilisation du chat, partage d'écran à la demande du formateur).

Pour suivre la formation à distance (EN DISTANCIEL), il faut suivre les conditions suivantes :

Il faut vérifier bien avoir les équipements adaptés dont la configuration suivante est assez standard :

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

27 sur 31

Les conditions idéales sont de disposer d'un ordinateur portable ou de bureau avec Windows 10 (sinon windows 7 minimum).

- (Chromebooks: nous recommandons d'avoir le système d'exploitation le plus récent)
- Clavier, souris, webcam et micro (casque plus confortable)
- Résolution d'écran minimale souhaitable de 1280 x 800 (un double écran est un vrai plus)
- Le navigateur Internet préféré est Chrome. Internet Explorer, Edge et Safari sont également acceptables
- Une vitesse de téléchargement de bande passante d'au moins 5 Mbps.
- Il est nécessaire d'avoir le logiciel objet de la formation sur votre poste (par exemple REVIT v2019 ou suivante ; vous pouvez télécharger une version d'essai à 30 jours sur le site d'Autodesk).

N'hésitez pas à nous questionner au préalable par téléphone si votre machine ne correspond pas.

Des invitations et des liens vous seront envoyés pour assister à l'ensemble de la formation sur Microsoft TEAMS ; sans nécessité de le télécharger sur votre poste (si vous avez un PC ; si vous avez un MAC vous devrez télécharger l'application).

Pour la qualité de votre formation, merci :

- de bien vouloir être attentif à la mise en place de cette logistique ;
- de rester investi comme vous le seriez en présentiel (vous n'aurez pas plus, ni moins d'exercices) ;
- de vous installer dans un lieu tranquille, sans risquer d'être gêner par l'entourage.

L'assiduité sera gérée par l'enregistrement de vos temps de connexion, mais aussi un appel (enregistré son et image) pourra être réalisé au départ de chaque période (matin et après-midi) ; et une feuille d'émargement à signer, selon une procédure qui vous sera communiquée ; et vous devrez laisser votre webcam ouverte afin que le formateur puisse vous voir en permanence pendant la durée de la formation.

Le stagiaire devra respecter la charte suivante.

Charte suivante d'utilisation de TEAMS :

#### Engagement

- respecter la présente charte
- respecter les règles en matière de droit à l'image et de la vie privée
- participer au travail donné par le formateur
- ne pas communiquer ou partager les codes d'accès et invitations donnés
- être intégralement connecté, présent et attentif pendant la totalité des horaires communiqués pour la formation

#### Responsabilités

- signaler toute violation suspectée
- éteindre ou verrouiller son poste lors des pauses ou interruptions
- en cas de manquement grave, les traces de connexion pourra être utilisé par l'OF

#### Règles de fonctionnement

- écrire en langue française claire et compréhensible (pas de langage type sms)
- ne pas effectuer d'opérations qui risqueraient de nuire à la plateforme et au bon déroulement
- ne pas enregistrer (audio et/ou vidéo), photographie, diffuser, au risque d'engager sa responsabilité pénale
- ne pas diffuser d'informations personnelles

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

28 sur 31

- rester conforme à la loi et aux bonnes mœurs

#### Rôle du modérateur

- L'organisateur de la séance en distanciel, généralement le formateur, est le modérateur. Il signalera tout manquement au responsable des formations. La suspension du compte du stagiaire ou utilisateur, pourra être demandée au gestionnaire informatique. Des sanctions pourront être prises, pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

#### Règles de bon usage

- vérifier l'adaptation et le bon usage du matériel utilisé pour suivre à distance au moins 1 jour avant le départ de la séance
- s'isoler dans un lieu calme sans personnes extérieures
- avoir une tenue correcte adaptée conforme à l'usage
- ne pas avoir d'autres activités, ne pas naviguer sur internet, et ne pas utiliser d'autres supports logiciels ou applications que ceux indiqués utiles pour la formation
- laisser obligatoirement sa caméra activée avec le visage visible pour le formateur, ou organisateur ; sauf s'il vous demanderait l'inverse. Le formateur pourra quant à lui enregistrer tout ou partie de la séance, pour apporter la preuve de votre présence, et aussi à toute fin pédagogique, ou pour diffusion à un stagiaire en difficulté ou en situation de handicap. Il vous appartient la possibilité de flouter l'arrière plan de votre environnement.
- en cas de moindre difficulté (coupure de courant, problème technique, etc.) Prévenir aussitôt en téléphonant à notre numéro habituel.

**Et surtout, si vous deviez avoir un problème technique, ou autre, n'hésitez pas à nous appeler directement par téléphone au 01 40 34 15 23.**

## MODALITES DE RECLAMATION

Les éventuelles réclamations devront être faites par courrier recommandé avec AR adressées au responsable formation, ou au médiateur, suivant les cas (en fonction de la nature de la réclamation qui pourrait être de tout ordre, voire personnelle), de POLE EVA-ADIG au 15, rue Lucien Sampaix 75010 Paris.

Le responsable formation est : Florian BONHOMME (pour tous les cas généraux ou particuliers) ; et le médiateur est le secrétaire général de l'association (pour les cas personnels et ceux concernant l'administratif) ou un membre du conseil scientifique (pour les cas concernant la pédagogie).

Si le stagiaire est salarié ou fonctionnaire, le courrier devra nous être adressé par le service RH de son entreprise et de son administration.

Le courrier de réclamation devra mentionner les nom et prénom du stagiaire, le nom du stage et ses dates de début et fin, les nom et/ou prénom du formateur.

Nous nous efforcerons à vous envoyer un courrier de réponse dans les 8 jours suivants la réception.

#### Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

29 sur 31

## INDICATEURS DE SATISFACTION ET PERFORMANCE (EXERCICE 2023)

A la fin de la formation, le formateur, le responsable formation, et l'ensemble de l'administration et de la direction analysent le résultat des questionnaires de satisfaction et du contrôle de connaissances.

Et pour chaque année, ces résultats sont globalisés par session et modules et sont utilisés comme indicateurs de satisfaction et de performance.

Pour l'année 2023, voici une présentation de ces indicateurs :

### Indicateurs de performance :

#### Les taux de réussite au passage des certification

Formations	ACU	TOSA	ICDL	Nb Px	Taux
AUTOCAD 2D initiation		100,00%		1	82,98%
BIM Synthèse					
PAO Photoshop		66,67%		6	
PAO Indesign		100,00%		1	
Revit Economiste			100,00%	2	
Revit Initiation			82,61%	23	
Revit Perf Réhabilitation			100%	1	
Revit Perf neuf			100%	3	
Revit Projet			100%	6	
Sketchup			50%	4	

47

soit 82,98%

Outre ces résultats à la soutenance de diplôme et aux certifications, de façon générale, les taux de présence et d'abandon sont aussi de bons indicateurs :

Taux de présence à l'ensemble des formations : métier et logiciel :

**100 %** des stagiaires ont été présents sur la totalité des sessions

Taux d'abandon : **0%** : aucun abandon de formation au cours de l'année 2023

### Indicateurs de satisfaction :

#### Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

30 sur 31

Formation	SEMESTRE 1			SEMESTRE 2			ANNEE 2023		
	Note globale	Total stagiaires	Nbre sessions	note globale	total stagiaires	Nbre sessions	note globale	total stagiaires	Nbre sessions
<b>SDS MAX</b>									
Autocad 2D Initiation	96,67%	4	1	98,67%	3	1	97,67%	7	2
Autocad 2D perf				95,56%	7	2	95,56%	7	2
Autocad 3D	97,33%	2	1				97,33%	2	1
BIM Direction/ Concevoir et piloter BIM	100,00%	3	1	87,11%	3	1	93,56%	6	2
BIM Organisation Management	93,33%	3	1				93,33%	3	1
BIM SYNTHÈSE				90,67%	5	1	90,67%	5	1
CIM Inraworks									
Dynamo	89,67%	4	1	91,67%	4	1	90,67%	8	2
Enscape SKETCHUP				98,00%	2	1	98,00%	2	1
Fondamentaux BIM				80,00%	2	1	80,00%	2	1
Pao Illustrator									
Pao Indesign	99,67%	4	1	94,83%	8	2	97,25%	12	3
Pao Photoshop	92,67%	6	2				92,67%	6	2
Revit BIM Organisation Projet/ Revit projet	91,78%	7	3	92,53%	5	1	92,16%	12	4
Revit Economiste	94,67%	2	2	77,33%	1	1	95,00%	3	3
Revit Electriciens Init	99,33%	2	1				99,33%	2	1
Revit Initiation	91,21%	45	7	94,18%	20	3	92,70%	65	10
Revit Perf Neuf	84,44%	3	1				84,44%	3	1
Revit perf Rehab	89,78%	3	1	95,33%	4	1	92,56%	7	2
Revit Plomberie				79,56%	3	1	79,56%	3	1
Revit Structure	91,78%	7	3	92,44%	3	1	92,11%	10	4
Rhinoceros				76,00%	3	1	76,00%	3	1
Sketchup	92,00%	6	2	100,00%	2	1	96,00%	8	3
Sketchup perf				89,33%	1	1	89,33%	1	1
Twinnmotion				75,67%	4	1	75,67%	4	1
VRAY Revit									
VRAY SKETCHUP	79,00%	4	1				79,00%	4	1
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>92,71%</b>	<b>101</b>	<b>28</b>	<b>89,38%</b>	<b>80</b>	<b>22</b>	<b>90,06%</b>	<b>185</b>	<b>51</b>

INTRA	Note globale	Total stagiaires	Nbre sessions
Intra ILLUSTRATOR 2] RPBW	97,00%	4	1
Intra GRASSHOPPER 2] KUMA	94,00%	2	1
Intra CIM 1] TVK	84,29%	7	1
Intra Revit Init 5] TVK	85,00%	7	1
Intra RVT Economiste 1] GRAAM	74,00%	2	1
Intra ACC BIM 5] OUTSIGN	97,07%	5	1
Intra Revit Init 5] AR ARCHI	93,33%	3	1
Intra Revit Init 5] SK ASSOCIÉS	97,34%	7	1
Intra Besoin RH 2] CHARRETTE	98,00%	2	1
Intra Piloteur constru 2] OMEA	93,07%	5	1
Intra Autocad Init 3] CHARRETTE	100,00%	1	1
Intra Autocad 2D Init 4] WSN	99,79%	5	1
Intra Piloteur constru 2] AMEG	100,00%	4	1
Intra Rhinoceros 1] LUTECE	81,11%	6	1
Intra Autocad 2D perf 3] WSN	99,20%	5	1
Intra Bim Synt Navis 2] FASOBIM	100,00%	1	1
Intra Autocad perf 3] Studio PERSPECTIVE	93,07%	5	1
Intra Sketchup 5] WSN	97,33%	5	1
Intra RVT Paysage ATELIER 234	97,33%	6	1
Intra BIM synt Navis 3] AMEG	100,00%	4	1
Intra Revit Init 3] BARBANEL	95,56%	6	1
Intra Revit MEP Elec 3] ARTELIA	94,67%	1	1
Intra Parcours BLEZAT	88,06%	32	8
Intra BIM synthese 5] KARDHAM	86,00%	4	1
Intra Enscape Revit 3] KARDHAM	74,67%	3	1
Intra Enscape SKP perf] KARDHAM	96,00%	5	1
Intra Rhinoceros 5] POMPIDOU	85,22%	10	2
Intra V-ray Revit 3] SAROAM	89,33%	5	1
Intra Revit perf mod 3] HAROPA	99,33%	2	1
Intra Sketchup 3] MAIRIE DE MONTREUIL	99,56%	3	1
Intra Revit Initiation 10] TETRIS	86,46%	12	2
Intra Autocad 3D 4] WSN	97,33%	4	1
Intra Solibri 3] NIGE	93,60%	5	1
Intra Rediger charge 2] TRANSAMO	96,50%	5	1
Intra Rediger charge 2] ARTELIA	99,11%	3	1
Intra Parcours BLEZAT	89,56%	48	12
	93,15%	234	56

Un taux de 90,06 % de satisfaction

## Et maintenant, très bonne formation !

Pôle de formation EVA aDig

15, rue Lucien Sampaix 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

31 sur 31